

DEMANDE D'OCCUPATION DE VOIRIE

| A remplir par le demandeur | |
|---|--|
| Nom / Prénom / Société | |
| Objet de la demande | |
| Lieu / Adresse | |
| Début | |
| Fin | |
| Personne de contact | |
| Téléphone / Fax | |
| Pièce à joindre à la présente: Un plan de situation décrivant l'objet de la demande de manière précise. Vous pouvez consulter, dessiner et imprimer ces plans au site http://map.geoportail.lu. Les demandes doivent être introduites au moins 7 jours avant la date demandée. L'événement ne peut en principe pas dépasser une durée de 72 heures. Seul un dossier complet avec le formulaire dûment rempli et contenant tous les documents demandés va être pris en compte. Prière de renvoyer le formulaire rempli à l'Administration communale de Dippach, BP 59, L-4901 Bascharage. Vous pouvez également envoyer le dossier en format PDF à l'adresse mail: technique@dippach.lu. Pour des informations supplémentaires veuillez contacter Monsieur Laurent Pirrotte au 27 95 25 242. | |
| Réservé à l'administration communale | |
| ☐ Votre demande est autorisée sous les conditions suivantes: ☐ Votre demande a été refusée pour le motif suivant: | |
| ☐ Votre dossier est incomplet. Il manque: | |
| Schouweiler, le | |

(signature)